

# Attestation d'Aptitude

(Art.L.211-13-I du code rural - Arrêté du 08/04/2009)

## Bulletin d' inscription

**DATE DE LA FORMATION :** .....

Les chiens du centre Canidom seront présents pour vous permettre de mettre en pratique les sujets abordés. Cette journée se déroulera donc **SANS** vos chiens.

NOM d'usage : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Pièce d'identité jointe au présent bulletin, (dont l'original sera présenté le jour de la formation) :

- carte d'identité       passeport       permis de conduire       carte de séjour

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

n° tél portable : \_\_\_\_\_ n° tél fixe : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail (en majuscules) : \_\_\_\_\_

Renseignements concernant votre(s) chien(s) :

Race ou Type : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_  Catégorie 1  Catégorie 2  
 Mâle       Femelle       LOF       NON L.O.F.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et demande à suivre la formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents visée à l'article R.211-13-I du code rural.

**Date et signature :**

**Retourner par mail** ou courrier postal à : **CANIDOM - Quartier de l'Eglise - 64350 LASSEURRE**

- **le présent bulletin** d'inscription dûment rempli, daté et signé,
- **une photocopie recto-verso de la pièce d'identité** (original à présenter le jour de la formation),
- **le règlement de 29€ d'arrhes**, soit par chèque libellé à l'ordre de CANIDOM, soit par virement bancaire (*RIB envoyé par mail sur simple demande*). Les arrhes sont non remboursable si vous vous désistez, et déductible du montant total de la formation (129€).

**Le jour de la formation, vous devrez verser le complément soit 100€.**

- si vous réglez le solde en espèces le jour de la formation, vous repartez avec l'attestation.
- si vous réglez le solde par chèque, vous devez joindre à votre inscription une enveloppe libellée à votre adresse et timbrée au tarif en vigueur. Vous recevrez votre attestation par la poste après encaissement du règlement total de la formation.

Nombre de places limitées. CANIDOM se réserve le droit d'annuler une session au plus tard 48h avant la date prévue, auquel cas vous pourrez conserver votre inscription pour une autre date, ou demander le remboursement des arrhes

Date des sessions consultable sur le site internet <https://www.canidom.fr/les-cours/permis-chien/>